

En ce début d'année, j'adresse mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères à l'ensemble des paulhacois. Je garderai en mémoire pour 2001 notre adhésion à la Communauté de Communes du Giron. Elle sera effective le 31 mars 2002 et suscitera une dynamique désormais irréversible. L'intercommunalité ne constitue pas à elle seule toute la politique municipale. Nous avons multiplié les travaux routiers et les aménagements paysagers. Nous avons mis en chantier l'assainissement. Dans le domaine des travaux, nous avons engagé la rénovation du hangar communal et l'acquisition d'un camion benne. Nous avons également poursuivi nos investissements sur l'école, la Mairie et l'église. Le bilan n'est pas exhaustif il témoigne cependant de l'ampleur de la politique que nous conduisons depuis neuf mois. Je souhaite que nous poursuivions dans cette voie. Elle est la voie de la réussite pour Paulhac.

Fidèlement,

Michèle Cujives

Sommaire

VIE MUNICIPALE	3
Conseil Municipal.....	3
Manifestations et événements.....	3
Nouveau projet	4
Nouvel emploi jeune.....	5
Agenda du Maire.....	5
DOSSIER SPECIAL : INTERCOMMUNALITE	7
LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE	10
Rappel sur le budget	10
Budget supplémentaire	10
Section de Fonctionnement.....	11
Section d'Investissement	11
PAULHAC S'EQUIPE	12
L'assainissement.....	12
L'école	12
Boîtes à lettres.....	12
Sonorisation de la salle des fêtes.....	12
Informatisation et Fax de la mairie	13
Camion	13
Tenues pour les employés municipaux	13
Rénovation des chenaux de l'église	13
Aménagement du hangar communal.....	13
AVIS DIVERS	14
Tags	14
Assainissement.....	14
Termites	14
Garderie	15
Cantine	15
Catastrophe naturelle – Dégâts dus à la sécheresse.....	15
Ordures ménagères	15
Chiens	15
Village fleuri	15
Comité de Bassin de l'Emploi du Nord-Est Toulousain.....	16
Nouveaux habitants.....	17
Carnet.....	17
LA PAROLE EST AUX ASSOCIATIONS	18
Introduction	18
CCAS.....	18
Amicale laïque	19
Chapelle.....	20
Chasse – A.C.C.A.	20
Comité des fêtes	21
Club de l'amitié	21
Créatisiasmes	22
Pétanque – U.A.P.....	25
ETAT CIVIL	26
Naissances	26
Décès	26
MAIRIE DE PAULHAC	26
ANNEXE PLANNING PREVISIONNEL DES MANIFESTATIONS DE 2002	27

Vie municipale

Conseil Municipal

Conseil du 9 août

Cette séance a eu pour objet majeur de déterminer le fournisseur de la cantine de l'école pour l'année scolaire 2001 / 2002. Le prestataire retenu est la société BONTEMPS, et les tarifs correspondants ont été définis 2,40 €(soit 15,74 F le repas).

Ce conseil a aussi délibéré quant à l'inscription du "Poutou" (chemin de randonnée de Paulhac à Toulouse), pour sa partie Paulhacoise, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Conseil du 22 octobre

Cette séance a été consacrée à l'adoption du budget supplémentaire. Une description vous est donnée dans les pages suivantes (budget et équipements).

Conseil du 12 décembre

Cette réunion du conseil a permis l'adoption de la demande d'adhésion de Paulhac à la communauté de communes du Girou.

Réunion Publique du 8 décembre

Nous nous étions engagés à ce sujet au cours de la campagne électorale. La réunion publique du 8 décembre 2001 avait comme objet de présenter le projet d'intercommunalité envisagée pour Paulhac, à savoir l'adhésion à la communauté de communes du Girou. En dépit des enjeux majeurs que recouvre cette décision, l'assistance était faible.

Manifestations et événements

Commémorations

Certains ont paru s'émouvoir de l'absence de manifestations commémoratives à Paulhac lors des 8 mai, 14 juillet, 11 novembre ...

A Paulhac, il est de tradition que la **fête du village, le 15 août**, soit l'occasion d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et d'une commémoration officielle pour les différents drames humains vécus par la commune (guerres, révolutions...).

Outre le respect de la tradition, le maintien de cette date offre une **plus grande solennité** à cette manifestation. Et le fait de lier cette commémoration à la fête locale permet de souligner le caractère indissociable du bonheur de faire la fête en toute liberté et des sacrifices qui ont contribué à maintenir cette liberté.

Actions culturelles

Soirée musicale

Le **15 décembre** dernier, **l'église de Paulhac** a vu se dérouler une soirée musicale variée. Cette première tentative d'animation musicale du village a évidemment souffert du froid glacial, et nous sommes reconnaissants aux musiciens, aux choristes et au public d'avoir bravé ces conditions.

Cette première expérience fut globalement une réussite, et de nombreux enseignements peuvent en être tirés afin d'améliorer la qualité de ce type de soirée que **nous ne manquerons pas de renouveler**.

Projet d'exposition de peintures

Nous avons fait part, à la fin du bulletin de juillet 2001, d'une idée consistant à **organiser une exposition d'œuvres d'artistes** de Paulhac. Cette idée n'est en aucun cas abandonnée, mais nous avons dû constater la richesse de Paulhac en la matière, et il nous est nécessaire de **travailler notre projet** afin de pouvoir offrir un concept suffisamment intéressant pour les diverses parties prenantes (professionnels, amateurs, public). Toute personne désireuse de s'investir dans le montage de ce projet peut naturellement **contacter la mairie**.

Calendrier 2002

L'année qui débute va être riche en événements politiques :

- Elections présidentielles :
 - o 1^{er} tour le **21 avril**,
 - o 2nd tour le **5 mai**.
- Elections législatives :
 - o 1^{er} tour le **9 juin**,
 - o 2nd tour le **16 juin**.

Au niveau local, le calendrier de la vie communale et associative vous est fourni en annexe du bulletin.

Il est cependant une manifestation qui doit être distinguée. Conformément à l'engagement pris avant les élections municipales de 2001, une réunion publique aura lieu **le 22 mars à 20h30**. Elle marque la fin de la première année du mandat, et permettra de faire un point quant aux travaux réalisés et prévus.

Nouveau projet

Un nouveau projet a vu le jour au sein du conseil municipal.

Un besoin est ressenti depuis plusieurs mois quant à la nécessité de disposer d'un lieu de convivialité, d'un espace de rencontre adapté à la vie du village. En effet, les besoins augmentent (animations, sports...), et les infrastructures ne sont pas suffisantes (vestiaires, dimensions des salles, ...).

Un groupe de travail a donc été constitué afin d'étudier les solutions envisageables, et notamment une **extension de la salle des fêtes**. Cette dernière solution aurait l'avantage de pouvoir permettre une mise à niveau des installations existantes (scène, coulisse, rangements...) tout en fournissant de nouvelles possibilités (locaux dédiés à certaines activités, vestiaires...).

Les réflexions viennent de commencer, et vont durer pendant les prochains mois. Il est clair que le monde associatif local sera consulté, ainsi que les autres parties prenantes.

Nouvel emploi jeune

Tout le monde a pu noter le départ de Julien début octobre. Sa motivation avait fortement diminuée, et il avait décidé depuis quelques temps que ses aspirations ne correspondaient plus avec ses activités à Paulhac. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle orientation.

Après deux mois où la charge de travail a entièrement reposé sur Jean-Luc, **Lionel AZEMA** nous a rejoints le 10 décembre 2001. Nous lui souhaitons bienvenue, et **demandons à tous de l'accueillir chaleureusement.**

Son travail couvrira en grande partie celui qu'assurait Julien : centre du village, salle des fêtes, aménagements, petits travaux...

Agenda du Maire

Nous présentons ici une nouvelle rubrique. Elle recense sommairement les différentes participations, sur le semestre écoulé, de Monsieur le Maire dans des actions en dehors de la commune, mais au service de Paulhac.



Photo de D. Cujives reçu par A. Kimlach, Maire de Vychgorod (22.08.01) et extrait de l'article ukrainien publié à l'occasion.

Lundi 2 juillet : installation du bureau du comité de bassin du nord-est toulousain (S^t Jean).

Mercredi 4 juillet : rencontre avec le président du comité départemental du tourisme pour mise en chantier du chemin de randonnée de Toulouse à Paulhac (Toulouse).

Jeudi 5 juillet : rencontre avec le vice-président du district du Grand Toulouse pour débattre du développement de l'agglomération toulousaine (Balma).

Vendredi 6 juillet : réunion avec les maires du canton, le député et le conseiller général pour un tour d'horizon des problèmes (Toulouse).

Jeudi 16 août : rencontre avec une journaliste du Gofar pour présenter les orientations d'urbanisme à Paulhac (Paulhac).

Mercredi 22 août : rencontre avec le maire de Vychgorod (Ukraine).

Jeudi 23 août : rencontre avec le président du groupe parlementaire ukrainien "Solidarité" (Ukraine).

Lundi 27 août : réunion avec le président du conseil général pour la gestion de la forêt de Buzet (Toulouse).

Jeudi 30 août : réunion du syndicat des transports scolaires pour la desserte du collège de Montastruc (Montastruc).

Samedi 8 septembre : participation à la cérémonie de mise en place du conseil municipal à la Magdelaine sur Tarn (La Magdelaine).

Lundi 10 septembre : rencontre avec un journaliste de la Dépêche du Midi pour présenter les projets de développement de la commune (Labège).

Vendredi 14 septembre : réunion avec la DDE pour l'étude du remaniement du plateau sportif du collège (Montastruc). Réunion avec la nouvelle principale du collège (Montastruc).

Mardi 18 septembre : réunion de réflexion pour un projet de centre aéré intercommunal (Bessières).

Jeudi 20 septembre : réunion avec les services du Conseil général pour le déplacement des abribus (Paulhac). Assemblée générale du Sivom de Montastruc / Verfeil.

Mardi 25 septembre : bureau du Sivu du Collège (Paulhac).

Jeudi 4 octobre : réunion avec les services du conseil général et la DDE au sujet de l'entretien des routes (Montastruc).

Lundi 8 octobre : réunion avec les assistantes maternelles pour le projet d'un relais cantonal (Paulhac).

Mardi 16 octobre : rencontre avec le président du conseil régional de Midi-Pyrénées (Toulouse).

Mardi 23 octobre : bureau du Sivu du collège (Paulhac).

Lundi 5 novembre : assemblée générale du conseil d'administration du collège de Montastruc (Montastruc).

Vendredi 9 novembre : réunion avec le préfet et les maires de l'aire urbaine de Toulouse au sujet de la loi SRU et de la mise en place des Scot (Labège).

Dimanche 11 novembre : participation à la commémoration de l'armistice 1914 - 1918 (Montastruc).

Lundi 12 novembre : réunion avec le cabinet Aeprac pour les projets d'urbanisme à Paulhac (Toulouse).

Jeudi 15 novembre : assemblée générale du Sivu du collège (Montastruc).

Samedi 17 novembre : rencontre avec Gérard Roujas, sénateur de la Haute-Garonne (Peyssies).

Mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 novembre : participation au congrès des maires de France. Déjeuner en présence du Premier Ministre (Paris).

Jeudi 29 novembre : réunion avec le député de la circonscription (Bessières).

Mardi 4 décembre : conseil d'administration du collège (Montastruc).

Vendredi 7 décembre : réunion avec les maires des communes adhérentes à la communauté de communes du Girou (Gagnague).

Mercredi 12 décembre : participation au conseil départemental de l'éducation nationale (Toulouse).

Vendredi 14 décembre : réunion de la commission locale d'information et de sécurité, avec le préfet, au sujet de l'incinérateur de Bessières (Toulouse).

Dossier Spécial : intercommunalité

Toute petite commune est aujourd'hui, de fait, en intercommunalité. En effet, nous faisons tous partie d'un certain nombre de syndicats intercommunaux pour la gestion des services publics tel que l'eau, l'électricité, les déchets, les collèges... Ces syndicats ont été créés au fil des années et ont chacun leur périmètre, et généralement ces périmètres différent.

Les communautés de communes résultent de la volonté politique de regroupement et de clarification du paysage inter-communal. Et l'objectif majeur est l'obtention d'une gestion plus cohérente, que ce soit de l'espace, des ressources, des investissements...

En effet, les communautés de communes ont vocation à reprendre certaines compétences des communes et à les gérer de manière collective sur un territoire plus vaste. La loi encadre le transfert de compétences, et classifie en trois groupes les délégations aux communautés de communes :

- les compétences **obligatoires**, qui doivent donc être dévolues à la communauté de communes ; ce sont l'aménagement de l'espace et le développement économique,
- les compétences **optionnelles**, dont au moins deux doivent être attribuées à la communauté de communes : environnement, logement et cadre de vie, voirie, équipements culturels, sportifs...
- les compétences **facultatives** dont le transfert à la communauté de communes reste au choix des communes (tout le reste).

Toutes les possibilités s'offrant à la commune de Paulhac ont donc été analysées dans un objectif de très long terme, de préservation de notre environnement, d'amélioration de notre cadre de vie, de développement durable et raisonnable. Quatre choix étaient envisageables dans le cadre de la loi :

- créer une communauté de communes avec les communes avoisinantes,
- intégrer la communauté de communes des Coteaux du Girou,
- intégrer la communauté de communes du Canton de Villemur,
- intégrer la communauté de communes du Tarn-Agoût.

De nombreuses rencontres ont eu lieu avec les communes et communautés de communes avoisinantes. Les statuts et projets des différentes communautés de communes ont été étudiés dans le détail (avec bien sûr les aspects financiers !), ainsi que les contours possibles dans le cas d'une création.

Après avoir fait un bilan des avantages et inconvénients des différentes possibilités, et considéré les impacts financiers tant pour la commune que pour les Paulhacoises et Paulhacois, le conseil municipal a exposé et débattu les résultats de son analyse lors de la réunion publique du 8 décembre dernier.

A la suite de quoi, le conseil municipal de Paulhac s'est prononcé le 12 décembre 2001 pour une intégration à la communauté de communes des Coteaux du Girou et a officiellement demandé son adhésion.

Les différents éléments qui ont conduit à cette décision sont, en résumé, les suivants :

- Un centre de gravité proche (Montastruc) et sur l'axe de déplacement naturel d'un grand nombre de Paulhacoises et Paulhacois.
- Des problématiques communes typiques de la zone dite "troisième couronne toulousaine".
- Des coopérations intercommunales déjà existantes au travers de la plupart des syndicats intercommunaux auxquels appartient Paulhac.
- Des services publics communs (collège, poste, etc).
- Une communauté de communes dynamique (zones industrielles à Verfeil et Gragnague, Montastruc en projet) avec un projet territorial cohérent et de taille raisonnable, centré autour de l'axe autoroutier.
- Une communauté de communes jeune (3 ans) en train de définir ses objectifs, ce qui laisse envisager une intégration efficace.
- Des contacts excellents et une réelle possibilité de faire entendre les préoccupations et objectifs de Paulhac.
- Des engagements quant à la préservation du caractère vert et rural de Paulhac, à la répartition équitable des équipements collectifs, à la concertation préalable et l'aval des communes avant toute implantation d'équipement collectif sur leur territoire...
- Un bilan financier neutre pour la commune et une pression fiscale inchangée (et même diminuée pour le taux de la taxe professionnelle : de 16,01% à 14,57%).

Voici enfin quelques éléments d'information sur la communauté de communes de Coteaux du Girou.

Représentation : deux délégués par communes plus un délégué par tranche de 1000 habitants, au dessus de 1000 habitants, soit :

Communes des Coteaux du Girou	Représentants	Communes demandant l'adhésion	Représentants
Montastruc	4	Castelmaurou	5
Verfeil	4	Lapérouse-Fossat	4
Gragnague	3	Montjoire	3
Garidech	3	Paulhac	2
Montpitol	2		
Saint-Pierre	2		
Gémil	2		

A noter cependant que **Paulhac devrait voir son nombre de représentants porté à 3** dès réalisation du complément de recensement (le dépassement des mille habitants est acquis, mais la technique du décompte hors recensement est particulièrement complexe).

Les statuts, le dossier financier et les différents documents en provenance de la communauté de communes des Coteaux du Girou dont dispose Paulhac sont à votre disposition à la mairie, pour consultation.

Le Budget Supplémentaire

Rappel sur le budget

Annuellement, le budget se décompose en :

- un **budget primitif**, qui doit être voté avant le 31 mars de l'année sur laquelle il porte (avec un délai particulier en 2001 du fait des élections) ;
- un ou plusieurs **budgets annexes** : pour Paulhac, il n'y a cette année que le budget annexe de l'assainissement ;
- un **compte administratif**, qui fait le bilan de l'exercice antérieur et définit les reports auxquels il faut procéder : il doit être adopté avant le 30 juin ;
- un **budget supplémentaire**, qui amende le budget primitif du fait de ce compte administratif et des éventuelles évolutions de situation : il doit quant à lui être adopté avant le 30 octobre.

Le précédent bulletin municipal (toujours disponible sur internet, www.paulhac.fr) s'est attaché à présenter le budget primitif 2001 et le budget de l'assainissement. Le compte administratif n'appelant pas de commentaires particuliers, on ne trouvera ici que la description du budget supplémentaire et, dans les sections suivantes, les investissements réalisés dans ce cadre.

Budget supplémentaire

Le budget supplémentaire est le deuxième temps d'un exercice budgétaire. Il a essentiellement pour objet d'incorporer les résultats de l'exercice précédent, qui ont été consolidés par le dit "Compte Administratif".

De plus, c'est l'occasion de corriger les prévisions de la section fonctionnement faites en début d'année, inscrites au Budget Primitif, et qui ont pu évoluer : par exemple, la prévision des dépenses de chauffage est sujette aux variations climatiques, et il peut donc être nécessaire de l'adapter afin de "coller" au mieux à la réalité.

Enfin, il permet aussi de programmer une deuxième tranche d'investissements, répondant aux besoins identifiés par les différentes commissions lors de l'année.

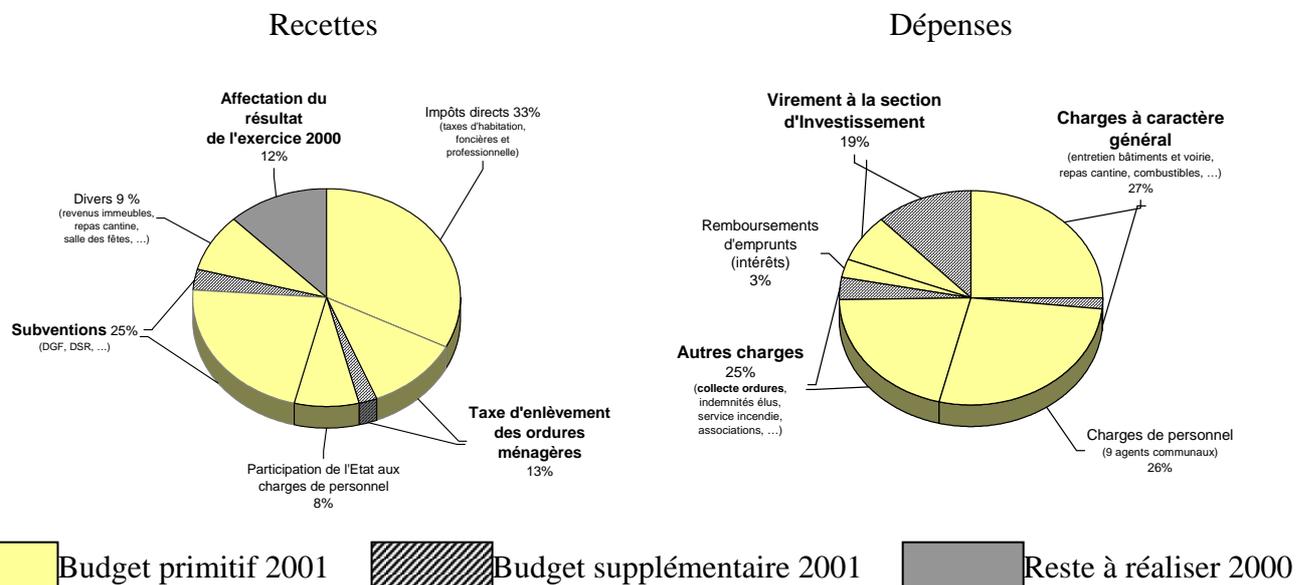
Le Budget Supplémentaire 2001 a été voté à l'unanimité des membres du Conseil Municipal le 22 Octobre 2001.

Les figures présentées ci-dessous reflètent les principes ci-dessus en indiquant les corrections apportées par le budget supplémentaire et le compte administratif aux différents postes déjà identifiés au budget primitif (qui avait été présenté dans le bulletin de juillet).

Les "restes à réaliser" sont issus de l'exercice du Compte Administratif et désignent les opérations (dépenses et recettes) engagées mais non encore inscrites dans les comptes.

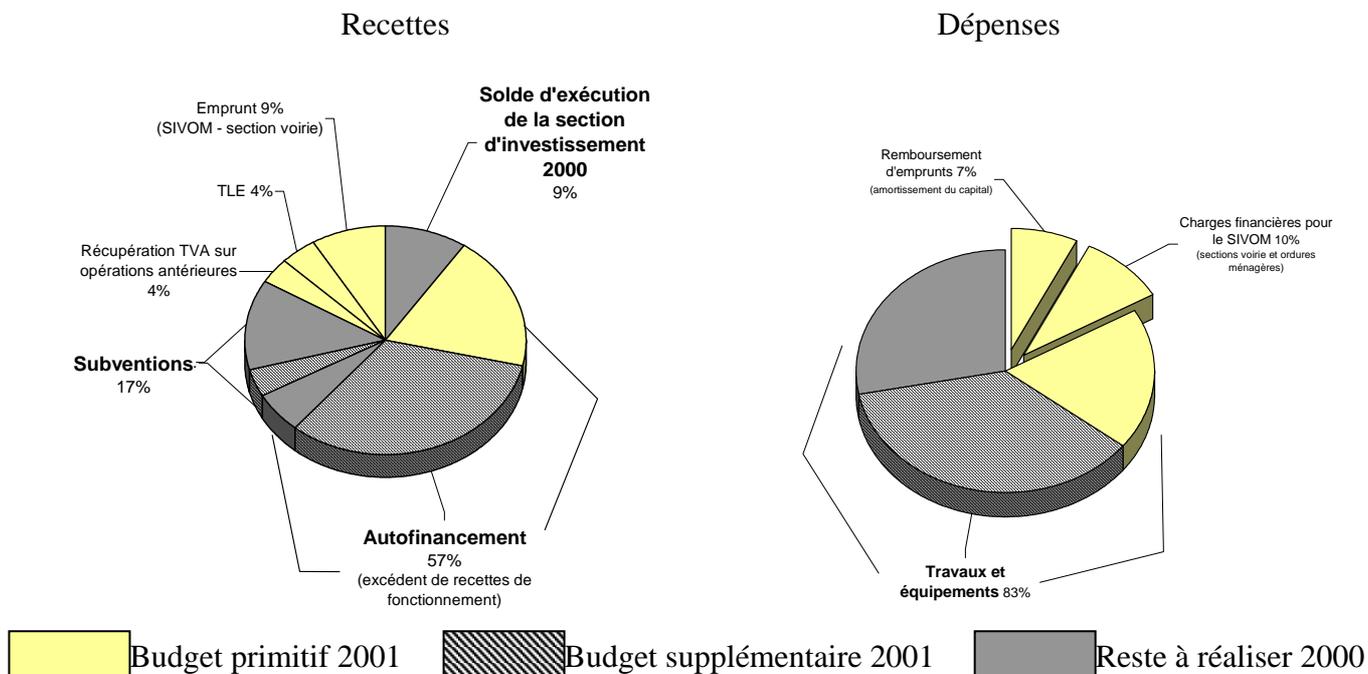
Section de Fonctionnement

Le budget global de cette section est porté de 2 690 322 F (BP 2001) à 3 257 237 F. Il intègre en particulier un excédent de fonctionnement de l'exercice 2000 de 397 117 F.



Section d'Investissement

Le budget global de cette section est porté de 427 622 F (BP 2001) à 865 492 F, excluant la somme des restes à réaliser 2000 qui s'élève à 337 359 F. A noter que ces restes à réaliser sont équilibrés en dépenses et recettes à travers l'exercice du compte administratif 2000.



Les investissements correspondants sont décrits en quasi-totalité dans le chapitre suivant.

Paulhac s'équipe

L'assainissement

Chacun aura pu le constater : les travaux de mise en oeuvre de l'assainissement collectif de la partie nord du village avancent conformément aux prévisions décidées dans le budget primitif 2001. C'est ainsi que la **micro-station d'épuration est en place**, et que le réseau de collecte qui y arrive dépasse la place du village.

L'ensemble sera donc, selon toute probabilité, **opérationnel dans le premier semestre**. Les raccordements pourront donc s'ensuivre.

L'école

Le **mobilier scolaire** a été renouvelé pour les classes primaires, tout autant pour les élèves que pour les enseignants. La quasi-totalité de cet investissement était disponible pour la rentrée 2001 / 2002.

Par ailleurs, des travaux sont en cours pour la **construction de toilettes** attenantes à la classe des moyenne et grande sections de maternelle. Le local a été réalisé ; son équipement devrait être mis en place en mars. Ces toilettes seront donc mises à disposition des enfants dans un proche avenir.

Ce dernier investissement représente un effort conséquent de **12 810, 44 €** (84 030, 96 F) TTC décidé au budget supplémentaire.

Boîtes à lettres

Un certain nombre d'ensembles de **boîtes à lettres** ont été changés dans la commune. Ces boîtes existaient depuis plus de 25 ans sur la commune, et n'avaient jamais été renouvelées.

Suite à la destruction de certaines boîtes, à la dégradation d'autres, le personnel de la Poste et la municipalité ont obtenu une dotation du Centre des Postes pour le remplacement des ensembles de 6 boîtes à lettres sur Paulhac, principalement ceux dont les boîtes ne comportaient pas de fente.

La commune a pris en charge la dépose des anciennes boîtes et la pose des nouvelles pour un montant de 1 495, 10 € (9 807, 20 F) TTC.

Malheureusement, la dotation du Centre des Postes n'a pas été suffisante pour changer toutes les boîtes dont l'état aurait justifié un remplacement. Une **nouvelle demande a donc été formulée** auprès de la Poste. Hélas, cette dotation ne saurait intervenir avant l'année prochaine. Il faudra donc patienter encore avant d'achever la mise à niveau de la totalité des boîtes dégradées.

Sonorisation de la salle des fêtes

Ainsi qu'envisagé en début d'année, le **matériel de sonorisation a été acquis par la Mairie**, et les associations ont été remboursées des montants qu'elles avaient investis dans le matériel dérobé, pour un montant total de . Le matériel de sonorisation (enceintes amplifiées, table de mixage, micros...) est dorénavant détenu par la Mairie, qui le met à disposition des associations pour leurs manifestations, et qui en assume la charge.

Informatisation et Fax de la mairie

La mairie s'est dotée d'un **nouveau fax**. L'ancien fax fonctionnait avec des rouleaux de papier spécial dont le prix de revient devenait très important. Compte tenu de l'âge et de l'usure de ce fax, ainsi que de la piètre qualité qu'il assurait, un nouveau matériel a été acquis pour un montant de **344, 42 €** (2259, 24 F) TTC (budget supplémentaire). Il donne toute satisfaction que ce soit pour la qualité, que pour la disponibilité ou pour l'utilisation de papier banalisé.

En outre, **un nouveau poste informatique** a été acquis. La précédente configuration était complètement obsolète (Pentium 133MHz, 24 Mo) : même si elle fonctionne encore, les logiciels n'étaient plus maintenus et l'installation de nouveaux produits était problématique, voire impossible. Un nouveau matériel, de type Dell Optiplex (P4 à 1,7 GHz, 256 Mo, 40 Go...) a été approvisionné pour un montant de **2 449,59 €** (16 068, 26 F) TTC. Fonctionnant sous Windows 2000 Pro, il permet l'utilisation indépendante par le secrétariat et par chaque conseiller municipal. Il autorise aussi l'accès à internet et le traitement direct des messages électroniques à la mairie. En outre, il dispose des moyens de sauvegarde qui faisait défaut à l'ancienne configuration. Cette dernière reste opérationnelle pour les traitements simples.

Camion

A l'issue de nombreuses réflexions, le conseil municipal a décidé, dans le cadre du budget supplémentaire, d'effectuer un investissement particulièrement important pour la commune. C'est ainsi qu'un camion benne va être acquis afin de pouvoir répondre au mieux aux nombreux besoins que rencontre maintenant les ouvriers communaux. Cet investissement conséquent de **28 990, 31 €** (190 164 F) TTC facilitera notablement les travaux quotidiens effectués sur la commune.

Tenues pour les employés municipaux

Des tenues de sécurité vont être approvisionnées pour les employés municipaux (Jean-Luc et Lionel). Ces équipements amélioreront sensiblement la sécurité des employés, ainsi que leur confort. Ceci correspond à un budget, voté lors du budget supplémentaire, de **959, 05 €** (6290, 96 F) TTC.

Rénovation des chenaux de l'église

Le conseil municipal a décidé de la poursuite de la **restauration des chenaux de l'église**, qui avait été entamée voici maintenant plus de deux ans. Ceci représente un montant de **3 569, 09 €** (23 411, 70 F) TTC adopté lors du vote du budget supplémentaire.

Aménagement du hangar communal

Cet aménagement consiste essentiellement dans l'**adjonction d'installations sanitaires** au hangar. Ces installations font à ce jour gravement défaut aux employés communaux, et un budget (voté dans le budget supplémentaire) de **5 335, 68 €** (34 999,74 F) TTC.

Avis divers

Tags

Chacun a pu constater les inscriptions dont ont souffert les murs de la salle des fêtes.

Outre la **stupidité** de tags sur un bâtiment communal (chacun va indirectement payer pour cela), le contenu des inscriptions n'inspire que **dégoût**. Ce sont des **agissements d'imbéciles, qui ne respectent pas le sacrifice de ceux à qui ils doivent leur liberté**.

Assainissement

Depuis 1996, les communes et les particuliers ont de nouvelles obligations dans le domaine de l'assainissement autonome liées à l'application de la **loi sur l'eau du 3 janvier 1992**. Désormais, les particuliers doivent entretenir régulièrement leur dispositif d'assainissement autonome et, le cas échéant, procéder à leur mise en conformité.

En ce qui concerne les communes, elles doivent effectuer un contrôle régulier du bon fonctionnement de toutes les installations d'assainissement autonome. Afin de répondre à cette obligation, la commune de Paulhac a confié cette mission au Conseil Général, service départemental de l'eau et de l'assainissement (S.D.E.A.).

Un premier contrôle, appelé "diagnostic", sera réalisé dans les prochains mois. Il consistera à dresser un état des lieux des dispositifs et à apprécier leur bon fonctionnement. A l'issue de cette visite, la commune adressera à chaque particulier **un rapport de visite** qui indiquera s'il y a lieu ou non de faire des travaux et dans quel délai.

D'autres contrôles, appelés "contrôles périodiques du fonctionnement des installations d'assainissement autonome", seront réalisés **tous les quatre ans**. Ces contrôles se feront sur site et permettront de vérifier l'état des ouvrages, l'écoulement de l'effluent, le taux des boues et la périodicité des vidanges (un certificat du vidangeur devra être fourni). Pour ces contrôles, un **avis préalable sera envoyé au propriétaire** concerné pour l'avertir du jour où sera effectuée la visite.

Conformément à la loi, ces actions donneront lieu à des redevances dues par les usagers du service.

Cette redevance constituera une nouvelle charge pour tous, mais c'est à ce prix que nous participerons, ensemble, à la protection de l'environnement et à l'amélioration de notre cadre de vie.

Termites

Un arrêté préfectoral en date du 10 décembre 2001 institue une zone de surveillance et de lutte contre les termites sur l'ensemble du département de la Haute-Garonne. Cet arrêté rend nécessaire la **réalisation d'un état parasitaire d'un bâtiment préalablement à sa vente**, et impose la déclaration en Mairie de la présence de termites dès leur détection.

L'arrêté est affiché et consultable en Mairie.

Garderie

Un rappel des horaires de la garderie de l'école :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h45 à 8h50, et de 16h30 à 18h00.
- Mercredi : de 8h00 à 8h50.

Merci aux parents recourant à la garderie de **respecter scrupuleusement ces horaires.**

Cantine

Suite au changement de fournisseur pour la cantine de l'école, les repas doivent être commandés **avant le vendredi 10h00** pour la semaine suivante.

Dès lors, il est impératif de notifier toute absence ou présence le vendredi précédent (avant 10h). **Et il n'est plus possible de prendre des repas supplémentaires** pour la semaine en cours.

Merci de votre compréhension.

Catastrophe naturelle – Dégâts dus à la sécheresse

Les dommages sur les constructions consécutifs à la sécheresse sont considérables à Paulhac. A l'initiative de Monsieur le Maire, nous avons obtenu à deux reprises, en 1998 et 1999, la classification de notre commune en zone de catastrophe naturelle. C'est dans cette circonstance que de **nombreux habitants ont obtenu une indemnisation** de leur assurance. Face à une nouvelle période de sécheresse exceptionnelle, Monsieur le Maire envisage de saisir Monsieur le Préfet pour demander une **prorogation de l'arrêté ministériel**. Nous avons besoin, pour aboutir, de constituer des dossiers particulièrement bien documentés. En conséquence, nous invitons la population concernée à communiquer à la mairie, **avant le 28 février 2002**, un courrier qui présente en détails les dégradations que vous avez subies, accompagné de photographies justificatives.

Ordures ménagères

Il est rappelé que les ordures ménagères doivent être disposées dans les conteneurs prévus à cet effet, ou dans des poubelles personnelles. Il convient de **ne pas laisser traîner les sacs poubelle**, ceux-ci étant éventrés par les chiens. Ces sacs en plastiques doivent donc être déposés dans les conteneurs ou dans des poubelles personnelles.

Chiens

Comme indiqué dans l'avis précédent, les **chiens errants** dans la commune posent de **nombreux problèmes**. Outre la propreté, la sécurité devient préoccupante, notamment pour les enfants aux abords de l'école. Il est donc demandé aux propriétaires de chiens de veiller à les garder sur leur propriété, et d'**empêcher toute divagation** sur la voie publique.

Village fleuri

Un classement a été effectué suite à la participation de Paulhac au concours départemental des villages fleuris 2001. Le premier prix a été attribué à M^{me} Nicole DELMAS, le deuxième prix à M^{me} Nathalie GONTHIER, et le troisième à M^{me} Doris BORONAT.

Paulhac va participer en **2002, pour la troisième fois, au concours départemental** des villes et villages fleuris. Cette participation nécessite que des Paulhacois soient candidats ; les conditions à remplir sont d'avoir une propriété dont l'agencement floral est notable et visible de la voie publique. Toute personne intéressée peut **s'adresser à la Mairie.**

Comité de Bassin de l'Emploi du Nord-Est Toulousain

Profession Sport Animation 31 et le Comité de Bassin de l'Emploi du Nord-Est Toulousain offrent une nouvelle ouverture aux éducateurs du sport et de l'animation : la création d'entreprises. Les deux structures ont signé une convention qui répond aux souhaits de création de ces professionnels, dans le prolongement de leur activité initiale ou pour une reconversion.

L'expérience du Comité de Bassin pour l'Emploi du Nord-Est Toulousain

Le Comité de Bassin pour l'Emploi (CBE) du Nord-Est Toulousain, œuvre depuis 10 ans en faveur du développement économique et de l'aménagement territorial. Dans ce cadre, le CBE propose un accompagnement tout public à la création d'entreprises et d'activités. Spécificité : une démarche rigoureuse pour chaque étape du projet, l'intervention d'un réseau de professionnels, un suivi sur les premières années de création. Travail de qualité qui a valu aux CBE de signer la Charte Qualité des réseaux d'accompagnement de la création d'entreprises. Depuis la mise en place du service en 1994, une soixantaine d'entreprises ou associations ont ainsi vu le jour.

La vitalité de Profession Sport Animation 31

Profession Sport Animation 31 a pour mission essentielle de favoriser la création d'emplois à temps et financement partagés, par le biais de la mutualisation. A la fois centre ressources et service d'aide à la gestion administrative, PSA 31 accompagne le mouvement associatif dans son apprentissage à la fonction d'employeurs.

L'association a été créée en septembre 1996 sous l'impulsion du Comité Départemental Olympique et Sportif 31, d'éducateurs sportifs et de responsables associatifs, avec le soutien de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports. Elle connaît un développement important qui illustre bien l'intérêt de la formule pour les structures et les éducateurs. Ainsi en 2001, 500 éducateurs et 300 structures bénéficient des services de PSA 31 pour un total de 80 000 h de mise à disposition !

Cette mise à disposition recouvre les aspects suivants : les éducateurs et animateurs interviennent auprès d'une ou plusieurs structures pour un volume d'heures variable. Ces intervenants ne connaissent qu'un employeur, PSA 31, qui comptabilise les différentes interventions et établit fiches de paye et documents inhérents. La structure utilisatrice peut bénéficier de personnel qualifié selon ses besoins (discipline enseignée, horaires ...) et est déchargée par PSA 31 des formalités administratives.

Une première en France

Cette convention, première du genre entre les deux réseaux, a été signée par M. Régis Cros, Président de PSA 31, et M. Gérard Bapt, Président du CBE du NET, en présence de MM. Thierry Maudet, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, Jean-François Subercaze, Directeur Départemental de la DDJS, Robert Roualdès, Directeur Adjoint de la Direction du Département du Travail et de l'Emploi, ainsi que de nombreux représentants du mouvements sportif.

Contacts

PSA 31 - 54 rue des 7 Troubadours 31000 Toulouse – Tél 05 62 73 70 50

CBE du NET - 54 route d'Albi 31240 Saint-Jean – Tél 05 62 89 07 70

Nouveaux habitants

La Mairie demande à tous les nouveaux arrivants à Paulhac de prendre contact avec elle.

Les raisons principales sont les suivantes :

- anticiper les évolutions des besoins, notamment pour l'école et la cantine,
- suivre l'évolution de la population, et donc l'utilité d'un recensement complémentaire qui conditionne la dotation de l'Etat à la commune,
- procéder aux inscriptions sur les listes électorales,
- transmettre les informations administratives utiles.

En outre, la municipalité est en train de mettre en place plusieurs démarches vis-à-vis des nouveaux habitants de Paulhac, afin de leur faciliter l'intégration dans la vie locale. Ceci prend la forme d'un dossier d'accueil (en cours de réalisation, avec notamment l'annuaire des professionnels) et d'une réunion en présence des responsables des associations.

Cette réunion a lieu pour la première fois **le 26 janvier 2002**, et s'adresse aux personnes arrivées dans la commune depuis le 1^{er} janvier 2000. Si c'est votre cas, et que vous n'avez pas reçu le courrier d'invitation, **n'hésitez pas à contacter la Mairie.**

Carnet

Nous avons le plaisir d'informer la population de Paulhac du **départ en retraite d'Alain FONT**, Maire adjoint chargé de l'urbanisme. Le conseil municipal lui souhaite beaucoup de bonheur, et manifeste à cette occasion ses **remerciements** les plus chaleureux pour son dévouement, sa disponibilité et sa compétence au service de la commune.

La parole est aux associations

Introduction

2001 aura vu la disparition d'une association (l'association de pêche de Paulhac), et la naissance de deux autres :

- Les petits poissons de Paulhac, avec objet de promouvoir la pêche à la ligne. Président : M. Lionel MARCON.
- La Chapelle : bibliothèque, ludothèque, médiathèque. Présidente : M^{me} Colette DUFRESNE.

Bonne chance et longue vie à ces deux associations.

Les différents articles qui suivent sont fournis par les associations elles-mêmes.

CCAS

La nouvelle équipe souhaite remercier toutes les personnes présentes lors du repas de fin d'année offert par le conseil municipal et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Nous remercions Arnaud et Philippe pour l'animation qui fut une réussite, et également toute l'équipe du Quartz pour l'élaboration du repas.

D'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous pour le prochain repas des aînés qui aura lieu le 8 décembre 2002, en espérant vous y voir très nombreux.

Le bureau du CCAS vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Suite aux agréables manifestations de la fin 2001 (Fête de la Châtaigne du 26 octobre, Loto de l'école du 1^{er} décembre, et Noël de l'école du 18 décembre), nous tenons à vous remercier d'y être venus aussi nombreux, et vous attendons tout au long de l'année 2002.

Aussi, pour vous permettre de "réserver" vos dates, voici les quelques Animations que nous avons prévues pour la suite de cette année scolaire.

Attention ! Nous comptons sur vous !

Dimanche 13 janvier après midi : la galette des rois : pièce de théâtre pour enfants, nommée "vanille, ciboulette et romarin" toujours par la troupe professionnelle "Esclandre" suivie de la galette des rois. Tirage des rois ! Qui va gagner la fève ?

Samedi 9 mars en soirée : Carnaval de l'école. Qui va brûler monsieur Carnaval ? Qui va se déguiser ? Attention, cette année, concours de déguisement pour tous ! Soirée dansante.

Vendredi 26 avril en soirée. Au théâtre ce soir. Tout comme l'an dernier, la troupe "Récréation" viendra nous réjouir en produisant la pièce "Kilt ou double" sur les planches de la salle des fêtes.

Samedi 22 juin après-midi et soirée : Fête de l'école. Spectacle des enfants, kermesses, jeux, tombola... puis "Vive les vacances !".

Voilà, maintenant vous savez tout, alors à vous de choisir !

*Ce bulletin est vraiment très bien,
Maintenant que vous l'avez en main,
Tout en lisant notre petit coin,
Nous profitons de l'année qui vient
Pour vous souhaiter avec tous nos soins,
En compagnie de nos chérubins,
Le meilleur, vous l'imaginez bien,
Pour un 2002 plein d'entrain.*



Recto - verso de l'amicale laïque
(M^{me} Thérèse HUC est absente des photos)

Chapelle

La chapelle s'est fondée en **octobre 2001**. Cette association a pour objet la création et la gestion d'un espace culturel sur la base d'une **bibliothèque / ludothèque / médiathèque**.

Depuis sa création, l'association réunit tous les livres, documentaires, périodiques, bandes dessinées, K7, Vidéo, DVD, CD ... ainsi que jouets et jeux de société. Aujourd'hui, son patrimoine dépasse les mille ouvrages et détient des jeux de qualité. Elle demeure cependant très intéressée par toute nouvelle contribution que vous pourriez lui faire, ainsi que par toute bonne volonté.

Le bureau de l'association regroupe :

- Mme DUFRESNE, présidente, 05 61 84 33 76,
- Mme LABERENNE, vice-présidente,
- Mme AURIOL, secrétaire,
- Mme GILLOT, trésorière.

L'association s'inscrit délibérément dans un cadre intercommunal entre Paulhac et Montjoire. Et l'ouverture devrait pouvoir s'effectuer en 2002, le point décisif restant l'obtention d'un local.

D'ici là, la Chapelle vous adresse tous ses vœux pour cette nouvelle année.

Chasse – A.C.C.A.

L'année 2001 vient de nous quitter, c'est l'année 2001 vient de nous quitter, c'est l'heure d'établir le bilan de notre association.

Dès le début de la saison, nous avons organisé des animations (réveillon de la Saint Sylvestre, soirée paëlla, banquet des chasseurs, ball trap, soirée choucroute...) qui nous ont permis de réaliser des lâchers de gibier supplémentaire sur notre beau territoire, qui, nous le souhaitons, ont fait le bonheur de nos chasseurs.

Dans les prochaines semaines, nous avons prévu de lâcher des faisans, des perdreaux et des lièvres reproducteurs ; nous souhaitons que les propriétaires de chiens aient la gentillesse de tenir leurs animaux dans leurs enclos et, pendant la promenade, de les surveiller pour ne pas gêner le bon fonctionnement de la nature : récemment, notre garde-chasse a ramené à son propriétaire un chien qui avait fait des dégâts dans une volière à faisans, la sanction n'a été qu'un avertissement et le remboursement des animaux tués. La prochaine fois, la sanction sera plus sévère.

Nos projets pour l'année à venir :

- Soirée paëlla le 16 février,
- Banquet des chasseurs le 7 avril,
- Ball trap en août,
- Soirée choucroute le 12 octobre,
- Et peut être le réveillon de la Saint Sylvestre.

Pour commencer cette nouvelle année 2002, le bureau de la société de chasse vous présente à tous ses meilleurs vœux.

Le Bureau

Comité des fêtes

L'équipe du comité des fêtes se réjouit de l'année écoulée, et espère vous compter aussi nombreux pour les festivités de 2002.

Nous tenons à remercier les nombreux Paulhacois de leur présence lors de la fête locale du 15 août, ainsi que de leur soutien malgré le mauvais temps de certains jours. Nous espérons que les joueurs de football ne nous en voudrons pas de l'annulation du tournoi.

La fête du vin nouveau n'a pas eu lieu, mais nous comptons prévoir une autre manifestation durant la nouvelle année.

L'assemblée générale, ainsi que le renouvellement du bureau, auront lieu courant janvier. Toutes les personnes intéressées peuvent nous contacter par le biais de la mairie.

En espérant que certains sauront répondre présents afin de faire partie de notre équipe,

Le comité dans son ensemble vous adresse tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le comité

Club de l'amitié

Bilan des activités du Club de l'Amitié au cours du second semestre de l'année 2001

Mardi 31 juillet : spectacle nocturne "Festivalence", à Valence d'Agen en hommage à nos aînés : féerie de décors et de costumes rétro, véhicules d'époque. Effets pyrotechniques (laser, images géantes, etc...). La vie d'autrefois...

Mercredi 15 et jeudi 16 août : kermesse du Club au foyer communal et tirage de la tombola. Forte participation et recettes à la hauteur des efforts fournis par les adhérents et le bureau.

Samedi 8 septembre : sortie pétanque à Bioule (82). Très belle journée dans une ambiance agréable et excellent repas.

Dimanche 23 septembre : goûter – anniversaires avec le duo "Y a d'la joie" : un agréable après-midi dans la bonne humeur. Ambiance festive.

Dimanche 7 octobre : bal de l'automne avec l'orchestre "Francis Bernard et ses musiciens" et son chanteur. Une ambiance agréable et nombreuse participation.

Dimanche 25 novembre : repas de fin d'année du Club, préparé par le traiteur du village, M. Gonthier. Un bon menu. Animation assurée par Patrick Paulin, musicien et chanteur. Réussite totale.

Mercredi 28 novembre : sortie à Albi pour un magnifique spectacle "L'opérette en fête". Chants et danses, merveilleux costumes. Nous nous sommes régalez. Nombreuse participation des nos adhérents.

Mardi 11 décembre : assemblée générale du Club à 15h30 précédée à 14h00 par le traditionnel loto mensuel du mardi. Après-midi clôturé par un délicieux goûter. En cours d'après-midi, renouvellement des adhésions.

En marge de nos activités habituelles, nous avons participé à une réunion d'information sur notre future monnaie nationale européenne : l'Euro, le jeudi 20 septembre. Réunion organisée par le Club.

Bonne lecture et bonnes fêtes à tous,
Le Bureau

Créatisiasmes

Créatisiasmes, contraction de créativité et enthousiasme, a vu le jour voilà déjà 5 ans.

Les objectifs de Créatisiasmes sont de rassembler les Paulhacois et les Paulhacoises, ou autres, autour d'animations nouvelles, quelles qu'elles soient, avec une seule et même cotisation selon les risques encourus dans les disciplines, avec quatre niveaux d'assurance : des activités culturelles aux activités "à risques", alpinisme, parapente et ski, et bien d'autres.

Possibilité car Créatisiasmes a été affiliée à l'Ufolep. L'Ufolep qui est une fédération pluri-disciplinaire avec organisations de rencontres sportives et formations de cadres et dirigeants bénévoles. Les informations concernant tout cela se trouvent dans des revues publiées régulièrement par l'Ufolep, et elles sont à votre disposition dans le local des associations.

L'Ufolep fait partie de la Fol (fédération des œuvres laïques), laquelle comprend également :

- Le cercle Condorcet qui organise des débats sur des sujets de société et de citoyenneté, et les publie dans un journal "enjeu 31" disponible au local des associations.
- La ligue de l'enseignement public "idées en mouvement" (autre journal d'opinions).
- L'Usep (union sportive éducation physique) à laquelle sont rattachés de nombreux établissements scolaires pour l'organisation de rencontres sportives.
- "Loisirs et vacances" qui organise des séjours à thèmes sportifs ou culturels à la journée, week-end, ou vacances dans les centres de la Fol.

Ce choix a été fait pour une vision à long, voire à très long terme pour offrir un maximum de possibilités aux habitants de la commune.

Les personnes qui veulent mettre en place une animation nouvelle, même ponctuelle, doivent faire part de leur idées aux membres du bureau, au sein duquel une décision collective sera prise sur la suite à donner à cette idée. Il est aussi possible de "rebondir" sur des idées existantes et de contacter les gens qui les mettent en place pour les aider.

Cette 4^{ème} année qui s'achève confirme un bilan très positif de l'association dans son ensemble, et, à ce jour, nous sommes environ 82 adhérents.

Cette année, sur trois activités qui ont fonctionné, deux ont confirmé l'engouement des Paulhacois, Paulhacoises et autres habitants des alentours. Il s'agit des sentiers communaux et de la gym.

Une autre activité (hebdomadaire) est née un jour de septembre, pour les enfants : la danse africaine animée par Joëlle Ako-Robinet le mercredi de 18 à 19h. Treize enfants de 4 à 10 ans y participent régulièrement.

La seule journée plein air qui a eu lieu a rassemblé peu de monde cette année, étant données les conditions météo désastreuses, autour des activités eaux vives. Les baptêmes de parapente et l'escalade n'ont, bien sûr, pas eu lieu.

La gym (62 participantes environ). Les séances sont animées par quatre intervenantes différentes, toutes diplômées FFEPGV ou Brevet d'Etat. Pendant les vacances scolaires, les cours de gym peuvent être remplacés par une soirée à thème (danse africaine, modern jazz...).

Activités	Contacts	Téléphone	Jour	Horaires	Lieu
Danse africaine	B. Sarrebressolles	05 61 84 21 05	mercredi	18h-19h	salle des fêtes
Gymnastique	B. Sarrebressolles	05 61 84 21 05	lundi mardi jeudi jeudi	13h30-14h30 20h30-21h30 10h30-11h30 20h30-21h30	salle des fêtes
Retour aux sources	P. Gay	05 61 84 20 76	2 ^{ème} samedi du mois	14h30- ...	local des associations
Chemins de randonnées	A. Guedon, P. Deschamps	05 61 84 11 68 05 61 84 52 94	3 ^{ème} WE du mois	Selon activité	alentours du village
Sorties plein air	B Sarrebressolles	05 61 84 21 05		Selon activité	Selon activité

Chemins de randonnées

La section "Chemins de randonnées" de Créatisiasmes a le plaisir de vous présenter, à l'occasion de cette nouvelle année, ses meilleurs vœux.



Photo prise lors d'une sortie vers Gemil

La section vous rappelle les promenades de 2001 :

- 25 mars : Paulhac, de Sales aux Sancès (retour par les Connats, 6km).
- 22 avril : premier tiers du Poutou de Saint Loup Cammas à Launaguet (aller-retour 14 km).
- 20 mai : deuxième tiers du Poutou, de Bazus à Saint Loup Cammas (aller-retour 12 km).
- 17 juin : journée du patrimoine de pays, le Poutou dans sa totalité, de Launaguet à Paulhac. Participation de 20 personnes au départ, et 100 à l'arrivée (22 km pour l'aller simple ; 5 personnes ont fait le retour).
- 22 septembre : journée mycologie, première expérience peu concluante par manque de champignons, mais on retentera en 2002.
- 14 octobre : Paulhac à Villariès (aller par Bazus, retour par Lacourt, Salazar, soit 20 km). Visite du musée archéologique de Villariès.
- 18 novembre : Paulhac à Montjoire, et rencontre avec une association de Caramn (aller-retour 13 km).
- 16 décembre : Téléthon, concentration des marcheurs de Montastruc, Roqueserrières, Azas, Gragnague avec la participation des enfants de l'école de Paulhac et de parents (aller-retour Paulhac – Gragnague 13 km).



Dans ses grandes lignes, le programme 2002 sera tourné vers les villages de l'intercommunalité, et particulièrement Garidech, avec en perspective des travaux de réhabilitation de la portion du chemin communal de Sales au Ruisseau de Saint Paul.

L'inscription au plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) pour la totalité du parcours du Poutou semble en bonne voie pour 2002 puisque Saint Génies Bellevue et Paulhac ont déjà délibéré à cette fin, que Montberon a dû le faire fin décembre, et que Saint Loup Cammas devait l'envisager au premier Conseil Municipal de 2002.

Voici le programme provisoire (notamment à cause du second tour des législatives) pour 2002 :

Dates	Parcours	Km
17 Mars	Paulhac, Mirepoix, les Coteaux et retour	20
14 Avril	Bazus, Montberon, Bois de Pechbonnieu, Labastide St Sernin, retour Bazus	14
1 ^{er} Mai	Rallye Pedestre avec Caraman Rando	
16 Juin sous réserve	Journée de Patrimoine de Pays et de la Randonnée : le « POUTOU »	24
15 Sept.	Villemur, les Fillols et retour	18
20 Oct.	Paulhac, Montjoire, Vacquiers et retour	23
17 Nov.	Fronton, Fabas, Fronton	16
8 Dec.	Telethon (à définir)	

Espérant que vous accorderez votre attention à ce programme autant que vous avez su le faire en 2001...

Pétanque – U.A.P.

Cette année 2001 s'est terminée. Nous remercions tous les joueurs ayant participé à nos concours intersociétaires et officiels, ainsi que les personnes ayant apporté leur aide à l'élaboration des diverses manifestations.

Malgré la pluie, la fête de la pétanque a eu lieu cette année à Paulhac, avec ensuite la remise des trophées du secteur des quatre vallées.

L'assemblée générale du 11 novembre 2001 n'ayant pas pu être tenue en bureau, les personnes intéressées peuvent s'adresser à Henri MARIAN ou à Julienne JACOB, les candidatures étant les bienvenues pour éviter l'arrêt de l'association en 2002.

La remise des licences et cartes de membres se fera le dimanche 3 février 2002 à 11 heures au Quartz.

Nous vous souhaitons de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année, et une excellente année 2002.

Le Bureau

Etat civil

Naissances

Loïc CASTILLON, le 6 juillet 2001 à S^t Jean.
Estelle DESCLOS de la FONCHAIS, le 10 juillet 2001 à S^t Jean.
Thibault TOGNET, le 14 novembre 2001 à S^t Jean.
Carla CHELOTTI, le 8 décembre 2001, à S^t Jean.
Laurie JOUVE, le 9 décembre 2001, à S^t Jean.

Décès

Christophe ARQUIER, le 22 décembre 2001 à Paulhac.

Mairie de Paulhac

Tél : 05 61 84 25 30
Fax : 05 61 84 34 55
Internet : www.paulhac.fr
mairie@paulhac.fr

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 13h30 à 17h30, et le samedi de 9h00 à midi.

Permanence d'un membre du conseil municipal chaque samedi, de 10h à midi.

Rendez-vous possible avec chaque élu (téléphoner à la mairie).

Paulhac Informations

Numéro 52 : Janvier 2002 / Juin 2002

Responsable de la publication : Didier CUJIVES, Maire de Paulhac
Conception, Réalisation : Pierre DUFRESNE, Adjoint au Maire de Paulhac

Annexe

Planning prévisionnel des manifestations de 2002

Janvier			
Samedi 12	Fête des Rois	Amicale	SdF
Samedi 12	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Samedi 26	Rencontre nouv. habitants	Municipalité	SdF
Dimanche 27	Sortie	Club	
Février			
Dimanche 3	Remise des licences	Pétanque	Quartz
Samedi 9	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Samedi 9	Animation ludique	Chapelle	SdF
Samedi 16	Buffet	Chasse	SdF
Samedi 23	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Dimanche 24	Loto	Club	SdF
Mars			
Samedi 2	Belote	Tennis	SdF
Samedi 9	Carnaval	Amicale	SdF
Samedi 9	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Dimanche 10	Concours de Classement	Pétanque	Hangar
Dimanche 17	Bal de Printemps	Club	SdF
Vendredi 22	Réunion publique	Municipalité	SdF
Samedi 23	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Dimanche 31	Repas de Pâques	Pétanque	SdF
Avril			
Samedi 6	Sortie	Club	
Dimanche 7, Lundi 8	Banquet	Chasse	
Samedi 13	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Dimanche 14	Concours	Pétanque	Hangar
Dimanche 14	Banquet	FNACA	SdF
Dimanche 21	1er tour présidentielles		
Samedi 27	Repas	Tennis	SdF
Samedi 27	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Mai			
Dimanche 5	2nd tour présidentielles		
Mercredi 8	Concours	Pétanque	Hangar
Samedi 11	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Samedi 25	Lacher de truites	Pêche	Magnanac
Samedi 25	Pique-Nique	Club	Monges ou SdF

Juin			
Samedi 1	Concours semi-nocturne	Pétanque	Hangar
Dimanche 2	Rallye	Tennis	SdF
Dimanche 9	1er tour législatives		
Vendredi 7	Assemblée générale	Chasse	SdF
Dimanche 16	2nd tour législatives		
Samedi 22	Fête des écoles	Amicale	SdF
Samedi 29	Sortie	Club	
Samedi 29	Tournoi des enfants	Tennis	SdF
Juillet			
Samedi 13	Concours Salomon	Pétanque	Hangar / SdF
Samedi 20	Sortie sons et lumières	Club	
Samedi 27	Remises Permis	Chasse	Bureau
Août			
Entre 12 et 18	Fête locale	Comité	
Septembre			
6 et 7	Inscriptions	Tennis	Bureau
Samedi 7	Sortie	Club	
Samedi 14	Repas de quartier		
Dimanche 22	Bal	Club	SdF
Mercredi 25	Assemblée générale	Amicale	SdF ou cantine
Samedi 28	Sortie Pas de la Case	Pétanque	
Octobre			
Samedi 12	Repas	Chasse	SdF
Samedi 19	Fête des châtaignes	Amicale	SdF
Dimanche 27	Goûter	Club	SdF
Novembre			
Dimanche 10	Assemblée générale	Pétanque	SdF
Samedi 16	Vin nouveau	Comité	SdF
Dimanche 24	Repas annuel	Club	SdF
Samedi 30	Loto	Amicale	SdF
Décembre			
Dimanche 8	Repas	CCAS	SdF
Mardi 10	Assemblée générale	Club	SdF
Samedi 14	Belotte	Tennis	SdF
Mardi 17	Fête de Noël de l'école	Amicale	SdF
Mardi 31	Réveillon	Chasse	SdF